27me Année N° 5373 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Mercredi 5 Juillet 1882.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. : 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 4 JUILLET 1882

TORQUEMADA

M. Victor Hugo vient de publier, il y a quelques jours un nouveau drame. — Son titre : *Torquemada*

Titre expressif, qui nous éclaire pleinement sur les personnages en scène, sur l'époque et le lieu où se déroulent les péripéties du drame.

Nous ne l'envisagerons pas aujourd'hui au point de vue esthétique, nous n'en retiendrons que le côté philosophique, parce qu'il porte en soi un enseignement bon à mettre en lumière.

Victor Hugo s'y montre Déiste déterminé. Nous disons bien *Déiste* et non pas *Théiste*, car le poëte ne veut pas d'un Dieu fainéant, se désintéressant de son œuvre et vivant dans l'éternelle contemplation de sa grandeur et de son immortalité.

Non, le chantre chrétien de la *Prière* et des *Feuilles d'automne*, que son immense orgueil a perdu, croit encore à l'action providentielle de Dieu sur les hommes.

Il y a dans son œuvre un sentiment de religiosité, un sentiment de communion de l'âme immortelle et imparfaite de l'homme, avec l'essence éternelle et parfaite de la divinité, qui réconforte le cœur, à une époque de trouble intellectuel et de perversion morale, où les uns nient sottement l'existence de Dieu, et les autres cherchent à le remplacer par une série de réactions chimiques, sans s'apercevoir que toutes ces manifestations de la matiere sont conduites par la main invisible et toute puissante de celui-là même qu'ils nient, en dépit des preuves matérielles et tangibles de sa force suprême.

Le drame de Victor Hugo n'est pas ce que beaucoup attendaient, c'est-à-dire une œuvre de haine et de calomnie contre une des époques et des insititutions les plus baffouées de l'histoire et les moins connues.

Dans les dialogues, il y a des chrétiens qui affirment en vers magnifiques leurs croyances, et nous retrouvons cette hauteur de pensées, cette richesse de facture dans le vers, cette abondance dans le nombre, ce côté frappant dans l'image qui ont fait de Victor Hugo, le premier et le plus illustre poëte de ce siècle.

Cette pensée de Dieu a fait les grands poëtes, et pour ne citer que nos contemporains, Victor Hugo lui doit ses premières et ses meilleures œuvres.

Le scepticisme mystique de Musset, ses éternelles tentatives de croyance, son doute assoiffé de vérité, ses affirmations de foi après ses négations découragées, ont enfanté *les Nuits de Mai*, *l'Espoir en Dieu et Rolla*, c'est-à-dire les œuvres qui en feront dans la postérité un poëte illustre parmi les illustres.

Ce retour à l'idée de Dieu a marqué dans Victor Hugo un renouveau littéraire.

Mais le côté religieux de son œuvre, l'impartialité relative dont il a fait preuve dans le langage qu'il met dans la bouche des inquisiteurs, lui ont aliéné les encouragements de ses amis de l'extrême gauche.

On attendait un scandale, on n'a eu qu'un chef d'œuvre ; on voulait le mensonge et la calomnie érigés en dogme, on espérait trouver dans ce drame des juges aussi criminels que catholiques ; le poëte a déçu ces espérances ; c'est à peine si on lui a consacré quelques lignes empreintes d'une dédaigneuse pitié.

Tout cela est triste, parce que cela montre que nous vivons dans un siècle où pour être un homme de génie, il faut être un homme de parti.

Siècle de découragement pour ceux qui s'adonnent au culte de tout ce qui est beau et de tout ce qui est grand, et qui cherchent la gloire loin des enfièvrements haineux de la politique.

Quand on étudiera le mouvement littéraire de la dernière moitié de ce siècle on y trouvera *Pot-Bouille* et les articles de M. Sarcey.

C'est pauvre, bien pauvre !

PIERRE SALVAT.

INFORMATIONS

AFFAIRES D'ÉGYPTE

Le *Temps* reçoit de son correspondant la dépêche suivante :

« Alexandrie, 2 juillet, 5 h. 45 soir.

» Le nouveau consul français dit être venu pour étudier la situation sous toutes les formes, afin de voir ce qu'il est possible d'en tirer.

» Il ne reste plus ici que 400 Français.

» Un dépêche de l'agence Reuter prétend que l'Angleterre a donné son acquiescement au débarquement des troupes turques.

» La misère augmente parmi les indigènes. »

∴

M. le duc de Noailles, ambassadeur de France à Constantinople, a reçu les instructions les plus ormelles pour mettre les conditions les plus estrictives à l'intervention turque en Egypte.

∴

Le comité de guerre s'est réuni aujourd'hui sous la présidence du général Wolseley, afin d'arrêter les plans de mobilisation de la réserve, mais de nécessité.

Le bruit court que les réserves seraient appelles incessamment. L'ordre a été envoyé immédiatement à Chatham d'apparceiller immédiatement les cuirassés de première classe l'*Agamemnon* et l'*Ajax*.

∴

Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui.

Tous les ministres y assistaient : la délibération a roulé sur les préparatifs militaires à Wolwich.

∴

Un entrefilet du *Fremdenblatt* blâme sévèrement le langage du *Vakit*, journal semi-officiel de Constantinople, et termine en disant que si la Porte refuse pertinemment de venir à la conférence, celle-ci n'ira pas la chercher, mais qu'elle fera valoir les intérêts européens sans elle et malgré le Sultan.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

∴

On croit que M. de Freycinet demandera un nouveau délai pour répondre à la question que doit lui poser M. Ballue sur les victimes de Saïda.

On dit que M. Ballue va protester demain à la tribune contre ce nouveau délai.

°°°

La *Réforme* dit que plusieurs membres de la commission judiciaire ont manifesté l'intention de démissionner, parce qu'il pensent que tout projet qui posera l'élection comme principe du recrutement de la magistrature est appelé à ne pas reunir la majorité devant la Chambre.

M. Ribot a l'intention de déposer très prochainement un projet de réforme judiciaire.

NOUVELLES DIVERSES

∴

Le journal *Paris* déclare mal fondés les bruits de prétendus désordres qui se produiraient au 14 juillet prochain à l'inauguration de l'Hôtel-de Ville. La police n'a pas reçu, ainsi que l'affirmait un journal du matin, de rapport alarmant.

∴

Une dépêche de Bordeaux annonce que Martinet, condamné le 12 février dernier à la peine de mort, par la cour d'assises de la Gironde, pour avoir assassiné le vieux Martinet, son oncle, a été exécuté ce matin.

∴

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a autorisé l'administration du mobilier national à faire au Palais de l'Industrie, dans l'Exposition internationale que l'Union centrale des arts décoratifs prépare pour le mois d'août prochain, une exhibition des meubles et tentures ayant un caractère artistique qui ornent nos palais nationaux. Plusieurs salles seront disposées à cet effet et recevront des ameublements des différents styles français, depuis le style Louis XIV jusqu'au style du commencement de ce siècle.

Pour donner à cette exhibition tout le développement qu'elle comporte, l'Union centrale des arts décoratifs a demandé aux différents ministres de vouloir bien exposer les meubles anciens qui sont la propriété des différents ministères, à charge par elle de remplacer pendant la durée de l'exposition ces meubles par des meubles usuels. Nous rappellerons à ce sujet qu'en Angleterre, toutes les grandes administrations publiques ont consenti à une semblable exposition et que c'est à la suite de cette exposition que fut créé le South Vermington Muséum.

Il n'est donc pas douteux que les administrations françaises veuillent contribuer à l'éclat de l'exposition qui s'organise et qu'elles ne tiennent à mettre sous les yeux des amateurs et des artistes les merveilles dont notre pays est justement fier et dont l'étude peut grandement contribuer à la renaissance de l'art décoratif en ce qui intéresse l'ameublement.

A l'heure où l'on se dispute à prix d'or dans les enchères de la vente Hamilton les meubles français, il sera d'ailleurs curieux de constater que nous possédons des richesses incomparables.

°°°

On lit dans la *Voce della Verità* du 1er juillet :

« Nous croyons savoir que l'envoi à Rome de M. de Bacourt, pour remplacer M. de Reverseaux à l'ambassade française près le Quirinal, a un but spécial. M. de Freycinet, sentant que la France se trouve réduite à l'isolement si elle ne consent pas à se mettre entièrement à la remorque de l'Angleterre, voudrait tenter avec l'Italie un rapprochement qu'il croit profitable. M. de Bacourt devra agir en ce sens. »

°°°

Un avis venu de notre pénitencier annonce que Berezowski, l'auteur de l'attentat contre l'empereur Alexandre II, est devenu complètement fou.

∴

Hier, au Mans, vers deux heures du soir, un individu, caché derrière des arbustes du jardin du Chapitre, a été surpris braquant le canon d'un pistolet sur un des vicaires de la cathédrale.

On se jeta sur lui, on le désarma et on le conduisit au poste.

ÉTRANGER

∴

Le Saint-Père a tenu aujourd'hui un Consistoire public. Il a imposé le chapeau au cardinal Lavigerie.

Dans le Consistoire secret qui a suivi, dix-neuf évêques ont été préconisés. Le Saint-Père leur a adressé un discours de circonstance.

∴

L'*Indépendance belge* publie la dépêche suivante de Saint-Pétersbourg :

« De nouveaux troubles antisémitiques sont signalés dans le district de Balta.

» Deux officiers de uhlans qui faisaient partie de la Ligue sainte viennent d'être arrêtés à Moscou. Ils sont compromis dans l'affaire du complot des nihilistes.

» La chapelle impériale a reçu l'ordre de se tenir prête à partir pour Moscou le 20 de ce mois. Le bruit court que le couronnement du tsar aurait lieu vers cette date. »

Une conversation du prince de Bismarck

Un illustre homme d'Etat autrichien, très connu en France, nous communique le récit suivant d'une conversation que le prince de Bismarck a tenue, ces jours ci, sur la République, et dont nous n'avons pas besoin de faire remarquer la haute importance. N. D. L. R.

L'INTERLOCUTEUR. — Si la condition, si le but de l'alliance conclue entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, est de combattre la Révolution en Europe, comment Votre Altesse entend-elle concilier cette politique avec la conduite qu'elle a suivie jusqu'à présent ?

M. DE BISMARCK. — Quelle politique ? A l'égard de quoi et de qui ? L'alliance entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne unit 80 millions d'hommes par le bien monarchique, et coupe l'Europe en deux. D'un côté, les Slaves ; de l'autre, les Latins.

L'INTERLOCUTEUR. — La Révolution que Votre Altesse veut combattre, en prenant cette base d'opérations, s'agite à la fois et chez les Latins et chez les Slaves, et il faut qu'elle menace les deux Empires du Centre, pour qu'ils fassent ainsi cause commune contre elle.

M. DE BISMARCK. — Sans doute. C'est la marque des races inférieures, que de se dissiper en agitations intestines. Mais où prétendez-vous en venir ?

L'INTERLOCUTEUR. — A ce que ces agitations intestines ont leur point d'appui quelque part. Votre Altesse est douée d'un génie trop prévoyant et trop pratique pour que, même avec 80 millions d'hommes unis par le lien monarchique, elle songe à se mettre sur les bras, et l'Orient et l'Occident de l'Europe.

M. DE BISMARCK. — Non, certes ! j'espère me rendre compte de ce qu'il faut extirper, pour ramener dans cette Europe, l'ordre de choses dont elle a besoin et qu'en tout cas, comme vous le savez, l'Allemagne et l'Autriche Hongrie sont bien résolues à s'assurer à elles-mêmes, d'une manière durable.

L'INTERLOCUTEUR. — Ce point d'appui se trouve à la fois et en France et en Italie. En France, par l'accession au pouvoir de ce que là-bas il ont appelé les couches nouvelles, la République a donné des espérances politiques sans frein aux classes similaires de tous les pays d'Europe. En Italie, par la suppression du pouvoir temporel, la libre pensée s'est également de là répandue partout, croyant que le moment est venu où elle aura raison du sentiment religieux qui est le fondement de la société qu'elle se propose de détruire.

M. DE BISMARCK. — Tel n'a pas d'abord été mon avis, ni pour le pouvoir temporel, ni pour la République. Mais, nous autres Allemands, nous ne faisons pas de la politique subjective. Ce qui était utile hier, peut aujourd'hui devenir nuisible.

L'INTERLOCUTEUR. — Il faut bien qu'il en soit ainsi. Mais comment Votre Altesse amènera-t-elle l'Italie et la France à se défaire, l'une de son œuvre religieuse, l'autre de son œuvre politique, qui constituent le péril, sur le bord duquel vous vous arrêtez ?

M. DE BISMARCK. — Je ne leur ferai pas la guerre. Mais sans dépenser ni un homme ni un mark, l'on peut faire bien des choses. Tenez pour certain que ma résolution est prise de remettre les choses sur leur base. Bientôt toute l'Europe serait en République !

L'INTERLOCUTEUR. — Alors, c'est en suscitant des embarras à la République, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, que Votre Altesse compte en détacher la France ? On dit que c'est à votre instigation que M. le comte de Beust et Mgr Czacki sont rappelés, à cause de leurs relations trop intimes avec les hommes au pouvoir ?

M. DE BISMARCK. — Ce sont là des détails. Le gouvernement républicain a tenu à avoir mon assentiment pour les affaires de Tunis et d'Egypte ; il s'est loué des dispositions qu'il a trouvées chez moi. Pourquoi le cacherais-je ? Je savais combien la France désire la paix, j'étais sûr qu'elle éprouverait tout de suite de l'éloignement pour ceux, quels qu'ils soient, qui l'exposeraient à une guerre.

L'INTERLOCUTEUR. — Mais si le gouvernement républicain vient à voir clair dans votre politique ?... Même en supposant qu'il tombe dans tous les pièges que lui tendra Votre Altesse, la France peut ne pas se détacher de la République aussi vite qu'il faudrait, cela peut durer plus longtemps que vous ne pensez. D'ici là, la République a le loisir de se répandre.

M. DE BISMARCK. — Ce n'est pas par les baïonnettes que je me propose de vider la question. Mais, encore une fois, je ne ferai jamais de la politique subjective. Lorsque j'aurai acquis la conviction que je fais fausse route, je ne m'y attarderai pas.

L'INTERLOCUTEUR. — J'en conclus que Votre Altesse ne protégera plus la République ; qu'au contraire elle favorisera tout ce qui sera de nature à la discréditer auprès de la France ; qu'elle est décidée à la faire disparaître du concert européen ; et qu'au besoin, pour se prémunir contre sa contagion, elle se résignera à l'emploi de la force.

M. DE BISMARCK. — J'y suis, en effet, absolument décidé... La République crée des dangers à toute l'Europe. L'Allemagne elle-même, malgré l'admirable sollicitude de Sa Majesté pour toutes les classes de son peuple, est infectée d'idées socialistes, révolutionnaires, républicaines. Au Reichstag, on a osé parler de République ! J'ai déclaré que le gouvernement me devenait difficile, rebutant, impossible. Et croyez bien que ce n'était pas comme le prétendent mes ennemis, pour obtenir le vote de mes projets de loi ! Non, j'exprimais ma pensée, je n'ai pas l'habitude de la déguiser, et je l'exprimais avec plus de modération qu'ils ne méritent.

Mais j'ai dit aussi que Sa Majesté connaissait ses devoirs de Roi de Prusse, d'Empereur d'Allemagne, que s'il répugnait à sa glorieuse vieillesse de courir encore les douleurs des champs de bataille, quand l'honneur de sa couronne, quand l'existence de la patrie allemande le commandera, Elle n'aura pas une seconde d'hésitation. S'ensevelir sous les ruines de la Monarchie, Elle le préférerait mille fois à la désertion de la mission que la Providence lui a confiée. Qu'on ne calcule pas sur les défaillances de l'âge ou sur un changement de règne. Il n'y aura rien de changé...

Eh bien ! oui, je souhaite de ne pas attrister les vieux jours de mon souverain, de mon maître... Mais je ne suis plus rien, quand il parle, et quand la nécessité l'ordonne, sa volonté est inflexible... Vous semblez croire, Monsieur, que j'aurais l'humeur de prolonger cet essai loyal, tout le temps qu'il plaira aux politiciens de Paris. Détrompez-vous, je vous y invite, ou la République comprendra que l'Europe ne veut plus d'elle, et la France se donnera le gouvernement qu'elle voudra, un gouvernement comme celui de tous les Etats d'Europe, ou nous prendrons nos sûretés... Nous ne nous laisserons pas mourir pour leurs beaux yeux...

LES BATAILLONS SCOLAIRES

La circulaire suivante du ministre de la guerre, adressée aux généraux commandant les corps d'armée, met fin à l'incident des bataillons scolaires, soulevé récemment à l'occasion de la fête du 14 Juillet.

Mon cher général,

J'ai été consulté sur la question de savoir s'il y a lieu de se conformer, cette année encore, aux ordres donnés l'année dernière par le ministre de la guerre, en ce qui concerne la présence aux revues, et notamment à celle du 14 Juillet, des élèves des colléges, lycées, etc.

Les ordres dont il s'agit sont ainsi conçus : « Les troupes seules doivent être passées en revue le 14 juillet ; aucune autorisation d'y paraître ne doit être donnée aux élèves de lycées, colléges ou écoles. »

Aux termes des lois actuellement en vigueur, les bataillons des douaniers, les compagnies de chasseurs forestiers, de cantonniers sédentaires et de sapeurs-pompiers peuvent seuls être autorisés par le commandement à sortir en armes, pour participer aux revues et manœuvres de l'armée active et de l'armée territoriale.

Je vous prie d'assurer, en ce qui vous concerne, l'exécution de cette disposition.

BILLOT.

UNE CIRCULAIRE GYMNASIARQUE DE M. J. FERRY

Le ministre de l'instruction publique et des beaux arts vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Paris, le 3 juillet 1882.

» Monsieur le préfet,

» Je vous ai informé, par ma circulaire du 21 mars dernier, que j'avais l'intention de faire faire, dès cette année à l'époque des vacances, dans toutes les écoles normales, des cours spéciaux à l'usage des instituteurs en exercice non encore familarisés avec l'enseignement de la gymnastique et capables de s'y livrer.

Il importe, M. le préfet, que vous preniez dès à present, les mesures nécessaires pour organiser ces réunions et en assurer le succès.

Vous voudrez bien, après vous être reporté aux prescriptions de la circulaire précitée, vous entendre avec M. l'inspecteur d'Académie pour toutes les questions qu'il est utile de régler à l'avance.

Vous devrez vous assurer le concours du professeur de gymnastique de l'école normale, grouper en séries les instituteurs dont l'instruction gymnastique et militaire a besoin d'être complétée, et peut l'être avec succès, et prévenir, en temps utile, les instituteurs intéressés de la date de la convocation et de la durée de leur séjour à l'école normale.

Les maîtres seront nourris et logés dans l'établissement. Une indemnité destinée à couvrir leurs frais de voyage leur sera allouée. Le professeur recevra une indemnité que vous aurez à fixer.

Le montant des dépenses occasionnées par ces réunions devra être avancé par l'économe de l'école normale auquel elles seront ultérieurement remboursées, sur la production de mémoires justificatifs visés par M. l'Inspecteur d'Académie. Il me paraît difficile que l'étude de la gymnastique et des exercices militaires occupe tout le temps que les maîtres passeront à l'école normale. Il pourrait être utile de profiter de leur présence dans l'établissement pour leur faire quelques conférences pédagogiques.

Veuillez inviter M. l'inspecteur d'académie à examiner les questions sur lesquelles il lui paraîtrait utile d'appeler plus particulièrement l'attention des instituteurs pendant les prochaines vacances. Je vous prie M. le préfet, de m'accuser réception de la présente circulaire, en me faisant connaître dans le délai d'un mois les mesures que vous aurez prises.

Recevez, M. le préfet, etc.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
Signé : Jules FERRY.

REVUE DE LA PRESSE

Les journaux radicaux gardent le silence sur les élections de dimanche dernier, qui marquent un réveil de l'opinion publique.

Deux députés invalidés M. Paris et M. Gusman Serpt, ont été réélus avec une majorité bien supérieure à celle du dernier jour de scrutin.

Ils ont réuni à eux deux 1500 voix de plus. Voici en quels termes le *Nouvelliste de Rouen* apprécie ce résultat :

Les conservateurs n'ont pas à se plaindre des résultats du scrutin de dimanche. Leurs candidats invalidés, M. Pain, à Poitiers, M. Serph, à Civray, l'ont emporté chacun à près de 1,000 voix de majorité. Ces succès sont d'autant plus remarquables, que toutes les nuances du parti républicain avaient rien épargné pour se ménager la victoire. La pression a été immense. Que va dire la *République française*, qui attribuait uniquement la défaite des Républicains dans les dernières élections législatives aux divisions du parti ? A Poitiers comme à Civray, il y avait seulement deux candidats en présence, le conservateur et le républicain, et c'est le dernier qui a été battu.

Du reste, les opportunistes continuent à être en pleine déveine. Aux élections municipales qui ont eu lieu dimanche à Paris, dans les Xe et XIe arrondissements, leurs candidats n'ont réuni qu'un nombre de voix très-restreint, et nullement en rapport avec les prétentions du parti à dominer le conseil municipal. C'est ainsi que, dans le Xe, tandis que M. Flaux, radical, et Denonvillier, conservateur, tiennent la tête, séparés seulement par un écart de 20 voix, qu'un autre radical et un socialiste viennent en troisième et quatrième ligne, le candidat opportuniste est au dernier rang avec 290 suffrages, soit 500 de moins que MM. Flaux et Denonvillier. Dans le XIe, où il n'y avait pas de candidat conservateur, c'est un radical, M. Michelin, qui est élu par 2,893 voix; M. Labusquière, socialiste, venu après, avec 1,604 suffrages, et M. Veysier, opportuniste, troisième, avec seulement 743 voix. A Paris, ces résultats peuvent ne pas surprendre, parce que le gambettisme y est complétement démodé, mais, en province, on pouvait croire qu'il en était autrement, or, chaque scrutin tend à démontrer maintenant que, sur ce point, les départements pensent exactement comme la capitale.

∴

Le *Soleil* s'exprime en ces termes sur la même question :

Courage et confiance ! Le pays commence enfin à se révolter contre la déplorable direction imprimée par les majorités républicaines à la politique générale du gouvernement. Il commence à comprendre que ces majorités si fidèlement représentées par les petits ministères qui sortent des manœuvres de l'Elysée, comme par les prétendus grands ministères qui s'improvisent au Palais-Bourbon, nous mènent à la révolution, à la banqueroute et à la décadence.

Quelques mois encore du régime décrépit qui pèse sur la France et nous verrons l'opinion publique réagir vigoureusement contre ce régime.

°°°

L'enterrement imprévu de la réforme judiciaire inspire à l'*Intransigeant* les réflexions suivantes qui ne manquent pas de bon sens et de logique en se plaçant au point de vue radical :

L'âpreté avec laquelle la *République française* commente le vote de l'Assemblée, laisse supposer que M. Gambetta n'a pas renoncé à reconquérir cette toute-puissance qui, par une belle après-midi de janvier, a glissé de ses mains graisseuses. Il considère le rejet du projet Guillot de Sonnier et Girard comme un véritable « triomphe pour la droite ». Il ne tient cependant qu'à lui de changer immédiatement ce triomphe

---

FEUILLETON DU 5 JUILLET 1882

— 29 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

Odette se rapprocha.

— Attendez-moi quelques instants, dit-elle, et nous partons.

Il joua l'étonnement.

— Vous, ma chère Odette ! Un jour comme celui-ci !... Ah ! je ne saurais vous faire assister aux scènes de deuil que j'entrevois... Ce serait trop de dévouement.,.

— C'est tout simplement, au contraire, le premier devoir de ma vie nouvelle, répondit la jeune femme.

Elle monta lentement dans son appartement, pour y dépouiller ce blanc costume nuptial, qui ne lui avait point causé les douces émotions dont il a le privilége.

A son exemple, tout le monde s'agitait déjà.

Sa femme de chambre, sur son avis, réunissait dans une malle le linge et les effets les plus indispensables à une absence de quelque durée.

Le baron, qui n'osait s'opposer à une résolution si légitime, donnait ses ordres pour faire conduire les voyageurs à Moulins dans sa calèche.

Lucien ne perdit pas de temps non plus. Sous le très plausible prétexte qu'il allait emmener sa mère loin des lieux désolés par la mort du plus adoré des maris, il pria M. Desplanches de lui remettre une somme assez considérable pour faire face aux dépenses d'un voyage immédiat et de longue haleine, peut-être d'une installation nouvelle.

Diverses sommes comprises dans le contrat se trouvant naturellement encore déposées à l'étude, le notaire trouva tout simple de dépêcher son premier clerc avec ordre de les rapporter et de les remettre au chef de la communauté.

Car, en langage fiscal, c'est là le titre dont on honore le mari.

Et Lucien n'usait que de son droit strict en réclamant cette portion de la dot d'Odette, avec une promptitude que les évènements ne justifiaient que trop.

Moins d'une demi-heure après, Odette reparaissait sévérement vêtue d'une robe de soie noire, le visage couvert d'une voilette épaisse, préludes du deuil plus complet qu'elle allait porter.

Le premier clerc se faisait remettre décharge de quarante-cinq mille francs par le chef de la communauté.

Le cocher faisait dire que ses chevaux reposés étaient prêts à partir.

En face d'une grande douleur, le silence s'était fait au château.

Les invités songeaient même à se retirer avec autant de discrétion que de regrets.

Le baron ne le souffrit pas. On ne pouvait non plus le laisser seul au milieu d'une fête si soudainement interrompue. Et puis, il montait des cuisines assez de parfums affriolants pour récompenser la plus longue attente.

On resta donc, charmé de n'avoir pas à exécuter la retraite désastreuse un instant entrevue.

Gontran, effondré entre sa mère et mademoiselle Adolphine de Bois-Gélu, était resté comme le autres, oubliant son projet de fuite, pour assister jusqu'au bout au drame intime dont le cœur de sa cousine subissait les assauts.

Remords d'avoir troublé sa quiétude, rage de la voir suivre noblement un indigne époux, désespoir de se sentir mésestimé par elle !... le malheureux jeune homme éprouvait toutes les tortures de ces multiples sentiments.

Odette embrassa tendrement son oncle, sa gouvernante, Madame Clavel et ses amies. Elle dit « au revoir » aux vieux amis de Montchenetz d'une voix brisée où ne palpitait pas l'espérance.

Pour Gontran, elle n'eut ni un regard, ni un mot.

Quand la calèche qui l'emportait avec Lucien eut disparu dans la direction de Moulins, M. de Montchenetz poussa un soupir énorme, dernier sacrifice aux convenances; puis il regarda ses invités avec sympathie :

— Si nous déjeunions, hein ? L'abstinence, si méritoire qu'elle soit, ne rendra pas un beau-père à ma nièce.

Cette façon de rentrer dans le réalisme du jour réunit les suffrages de tous les affamés, qui pénétrèrent dans la salle à manger avec le désordre animé dont une gaieté timide encore ne devait pas tarder à sortir.

Mademoiselle de Bois-Gélu, qui avait soupçonné des velléités de fuite à la manière dont son cavalier regardait la grille non refermée, se donna l'aimable tâche de le retenir.

Elle y parvint; mais quoiqu'elle eût de l'esprit, elle ne réussit pas à se rendre compte si ce résultat devait être attribué à ses grâces personnelles ou au profond abattement dans lequel était tombé le pauvre garçon.

CHAPITRE XVI

PAUVRE ODETTE !

Pas une parole ne fut échangée entre les nouveaux époux le long de la jolie route ombreuse de Bréneroy à Moulins.

L'immense chagrin, où Lucien se plongeait avec affectation, ne donnait pas la moindre prise aux consolations banales.

Odette sentait bien ne pouvoir offrir à son mari les consolations autrement puissantes de la tendresse partagée, qui prend la moitié des peines et soulage par sa seule sympathie.

Elle restait muette, souffrant de trouver son cœur si froid, si vide ; honteuse de paraître dévouée de fait, tandis qu'elle ressentait en réalité une sorte de colère farouche contre elle-même et contre celui qu'elle suivait par devoir.

Oh ! oui, de colère, contre elle-même surtout.

Ne l'avait-elle pas accepté ? Pourquoi donc souffrait-elle ? Son devoir était de repousser tout soupçon mauvais; pourquoi donc entendait-elle sans cesse à son oreille cette terrible question : « Connaissez vous le nom que vous allez porter ? ».

La jeune femme se débattait encore dans ses angoisses morales, quand la calèche s'arrêta devant la gare.

Le train de Paris était plein de voyageurs qui rendirent, par leur présence, toute conversation suivie impossible entre les nouveaux mariés.

Lucien se prêtait volontiers à ce qu'il eût regardé, en toute autre circonstance, comme un inconvenable contre-temps.

Odette s'en réjouissait presque. Il est des heures découragées où l'on ne veut point regarder en dehors de soi même.

A Paris, Lucien l'installa dans un hôtel des plus convenables, à proximité de la Bastille, donna l'ordre de la servir chez elle et la pria, pendant sa courte absence, de vouloir bien demeurer dans la solitude que lui prescrivait son grand deuil.

— Votre courte absence !... ainsi vous allez seul ?...

— Rendre les derniers devoirs à mon père... si je suis assez heureux pour arriver à temps.

— Ne perdez-vous pas ici des heures précieuses ?

— Pour assurer votre tranquillité, non, ma chère Odette.

— Il me semblait bien naturel de vous accompagner auprès de votre mère.

— Je redoute pour elle, après réflexion, l'émotion que lui causerait votre vue. N'êtes-vous pas la fille désirée que mon pauvre père ne bénira jamais ?

— Mais, pour vous-même, Lucien, ma présence n'aura-t-elle pas quelque utilité ?

— Vous savez bien qu'elle me serait une joie. Je me la refuse pour ménager votre sensibilité, pour vous épargner des scènes poignantes.

— Au moins, ramenez-moi bientôt votre malheureuse mère.

— Oui, bientôt. Vous êtes un ange de bonté !

Odette demeura surprise de cette interdiction et secrètement résolue à en pénétrer le motif.

Lucien, qui connaissait les principes des hommes vraiment forts, et qui avait un immense intérêt à rester maître de lui-même jusqu'à la fin de la crise, ne donna qu'un baiser rapide au front d'Odette, le premier baiser !... et s'éloigna sans faiblir.

Peu d'instants après, il arrivait rue Saint-Placide, dévoré d'inquiétudes, partagé entre le désir d'imposer la confiance par son attitude, et la crainte de braver le danger par sa présence.

Mme Firmerol attendait son fils avec les impatiences folles des femmes désespérées.

Au travers de ses larmes, de ses souvenirs, de ses désolations sans bornes, Lucien put reconstruire la navrante histoire de la mort presque subite de son père. Rien dans cette mort ne l'accusait ouvertement. Le père mourut s'était tu.

On allait procéder aux funérailles. Mme Firmerol s'étonnait de n'avoir encore reçu ni visite ni message de M. Rogerat.

Ce silence la blessait au fond de l'âme. Lucien s'en trouvait vaguement rassuré.

Cela ne signifiait-il pas que, si quelque soupçon s'était élevé, par impossible, le caissier seul en portait le poids, et que lui, le fils éloigné, y devait rester tout à fait étranger ?

Quand le modeste convoi de cet homme de bien, qui était mort martyr de son honneur, quitta la rue Saint-Placide, il n'était suivi que des voisins et des locataires groupes autour de Lucien.

Pas un employé de la maison Rogerat ne vint se joindre au cortége.

Par instant, il semblait au fils coupable, qui marchait tête nue derrière le cercueil, qu'une voix allait en sortir pour dire toute la vérité.

Un peu après, on le voyait tressaillir tout à coup. C'est qu'à l'angle de quelque rue, ses yeux épouvantés avaient cru voir surgir la face furieuse de M. Rogerat.

Mais qui pouvait s'étonner de sa pâleur et de ses sursauts ? Un fils qui conduit son père à sa demeure suprême ne passe-t-il pas par tous les déchirements ?

(*A suivre*)